



## FORTIUM PHARMA

Votre spécialiste  
dédié au droit des  
pharmacies

<https://www.fortium.fr>

Associé et fondateur d'un cabinet d'avocats spécialisé dans le conseil aux entreprises et aux entrepreneurs, Alexandre Dalion nous parle de son département Fortium Pharma dédié aux officines de pharmacie, déjà reconnu en France pour son expertise dans le domaine.

### Pourriez-vous nous présenter votre cabinet et les valeurs qu'il défend ?

**Fortium Conseil** est un cabinet d'avocats indépendant dont le siège se situe à Bois-Guillaume au sein de l'agglomération Rouennaise. Si beaucoup de nos clients sont installés en Normandie et en Ile-de-France, nous pouvons nous déplacer sur tout le territoire national et les accompagner dans leur développement. **Nous sommes spécialisés dans le droit des affaires et en particulier le suivi juridique des sociétés et la transmission d'entreprises.**

Nous collaborons avec des spécialistes sur chaque dossier (experts-comptables, conseillers en gestion de patrimoine...), et ce afin de répondre de façon personnalisée aux problématiques de nos clients. Nous défendons des valeurs de proximité et proposons un suivi sur mesure, tout en mettant à profit l'utilisation des nouvelles technologies. Il est important pour nous de connaître nos clients, de les suivre sur le long terme et de savoir leur apporter les solutions les plus adaptées.

### Quelles sont les spécificités du cabinet ?

Nous avons développé différents départements afin de répondre au mieux aux attentes de nos clients. **Fortium Solutions est une société de conseil stratégique à destination des actionnaires, des entreprises et dirigeants.** Fortium Formation propose de former vos collaborateurs (juriste, responsable juridique, directeur administratif et financier, etc...) afin de les maintenir à jour sur les évolutions du droit. Enfin avec **Fortium Fiducie**, nous intervenons comme une structure fiduciaire afin de protéger et gérer les actifs de nos clients.

Si bien entendu nos services s'adressent à un panel de clients varié, nous avons également développé une antenne entièrement dédiée aux officines de pharmacie : **Fortium Pharma**. Il s'agit d'un secteur que nous connaissons très bien et pour lequel nous sommes aujourd'hui reconnus.

Avec **Fortium Pharma**, nous assistons nos clients sur toutes les questions juridiques liées à leur activité : acquisition, cession de fonds de commerce, montage de reprise, conseil aux investisseurs, suivi juridique, regroupement et transfert d'officines, négociation de contrats et tout ce qui concerne bien entendu les démarches ordinaires.

Notre expérience en la matière nous permet de connaître les enjeux du secteur, quelle que soit la taille de l'officine. Nous proposons finalement les mêmes services, mais avec une expertise réservée aux pharmaciens. Cette spécialité s'articule bien entendu avec les autres départements du cabinet, elles sont indépendantes et complémentaires et permettent de proposer des services en interaction avec nos autres domaines de compétence.

Par ailleurs, il est important de noter que nous participerons au salon Pharmagora qui se tiendra à Paris les 13 et 14 mars 2021 et qui regroupe tous les intervenants sur tous les domaines de la profession. Il est primordial pour nous de rencontrer les professionnels du secteur, de rester constamment en contact avec eux afin de comprendre leurs enjeux au quotidien et les conseiller au mieux dans la croissance de leur activité. Proximité, écoute et personnalisation du parcours client : c'est ce qui anime Fortium Pharma au quotidien !



Capital

SEPTEMBRE 2020